

Déclaration du Canada
Septième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes

Monsieur le Président,

Tout d'abord, notre délégation tient à vous féliciter pour votre nomination à la présidence de la Septième Conférence des États parties. Soyez assuré de notre plein soutien tout au long de cette réunion.

Nous remercions aussi la présidence de la Sixième Conférence des États parties ainsi que la présidence du Groupe de travail sur la mise en oeuvre effective du Traité pour leurs présentations fort utiles.

Premièrement, comme les États sont invités à échanger des vues sur la mise en oeuvre du Traité sur le commerce des armes, nous souhaiterions souligner certains des efforts continus du Canada dans le cadre de la mise en oeuvre du Traité.

Suite à notre adhésion au Traité en 2019, et en plus de la soumission de notre rapport initial et de notre premier rapport annuel, conformément à l'article 13, le Canada a également publié son rapport national annuel intitulé « *Rapport sur les exportations de matériel militaire du Canada* ». Le dépôt de ce rapport devant notre Parlement au plus tard le 31 mai de chaque année est une obligation juridique.

Nous souhaitons souligner le fait que durant l'année 2020 le Canada a refusé cinq demandes de permis d'exportation à la suite d'une évaluation de « risque substantiel » (qui est l'équivalent canadien de « risque prépondérant »). Les exportations proposées ont été refusées, car notre ministre des Affaires étrangères a jugé qu'il existait un risque important que ces exportations entraînent une ou plusieurs des conséquences négatives décrites aux articles 7.1 et 7.4 du Traité, et que ce risque n'a pas pu être suffisamment atténué.

Plus particulièrement, ces refus ont été formulés au motif d'un risque important de violation grave du droit international humanitaire, de violation grave du droit international des droits de l'homme ou d'actes graves de violence fondée sur le sexe.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web du ministère des Affaires étrangères du Canada : Affaires mondiales Canada. Nous souhaiterions attirer l'attention des délégués sur la fonction de clavardage de la plateforme en ligne de la Conférence, où nous avons publié le lien vers ce rapport.

En plus des mesures en place visant à mettre en œuvre le Traité à l'échelle nationale, le Canada continue d'appuyer les initiatives dont l'objectif est de renforcer la mise en œuvre générale du Traité. Par exemple, le Canada s'est récemment associé à l'Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement (en anglais *UNIDIR*), auquel il a accordé une subvention de 300 000 \$ CA afin d'appuyer son programme Genre et désarmement au cours des trois prochaines années. Les résultats attendus de ce partenariat sont notamment l'amélioration des pratiques actuelles en matière d'analyse relative aux sexes et d'utilisation de données ventilées par sexe dans les processus de contrôle des armes classiques et du désarmement, et la constitution d'un groupe plus diversifié d'acteurs appuyant l'intégration des considérations portant sur l'égalité des sexes dans les politiques et pratiques de contrôle des armes et de désarmement, y compris dans la gestion des armes et des munitions.

Nous souhaiterions également faire le point sur le document de travail portant sur les mesures de vérification post-livraison que nous préparons actuellement et que nous avons mentionné lors des réunions des groupes de travail au printemps dernier. Ce document de travail visera à rassembler différentes perspectives dans le contexte du Traité. L'intention est de produire un document impartial dans la présentation de ses conclusions, afin de favoriser la discussion plutôt que de défendre un point de vue en particulier.

Nous remercions le Secrétariat, qui a eu l'amabilité de distribuer le questionnaire du Canada sur les mesures de vérification post-livraison en mai, afin de nous permettre de compiler les différentes opinions des États parties et autres parties prenantes dans le document de travail.

Nous avons conscience que le délai de consultation était court, en particulier dans le contexte de la COVID-19. Nous sommes néanmoins ravis d'annoncer qu'un certain nombre d'États parties et d'organisations de la société civile a déjà fourni des réponses, et nous souhaitons les remercier pour leur contribution.

Afin de rendre ce document de travail plus représentatif et d'améliorer sa qualité, nous pensons qu'il nous faut encore solliciter une contribution plus vaste. Nous invitons donc tous les États parties et autres intervenants à remplir et à nous retourner le questionnaire s'ils n'ont pas encore eu l'occasion de le faire, ou à communiquer avec nous afin d'en obtenir un exemplaire. Nous avons l'intention de présenter le document de travail lors d'une future réunion du Traité en vue d'encourager la poursuite du dialogue sur ce sujet.

Merci Monsieur le Président.